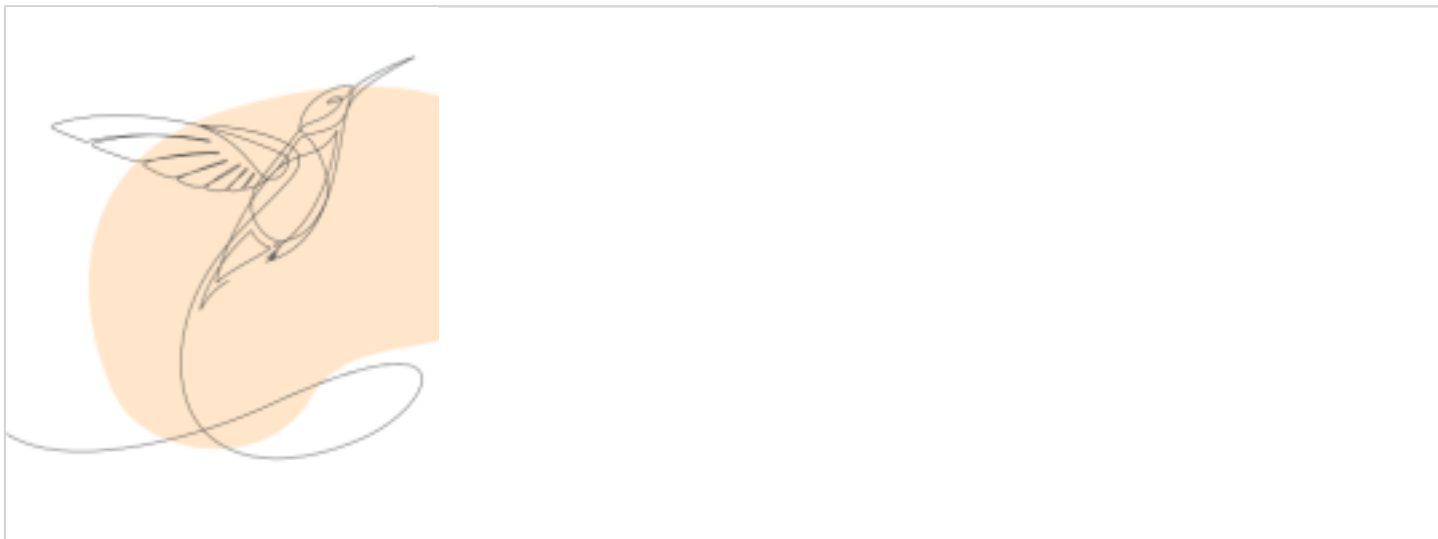


Prévenir et traiter les violences sexistes et sexuelles à Sciences Po Bordeaux

Rapport du groupe de travail



Le groupe de travail sur les violences sexistes et sexuelles (VSS), dont la mise en place a été actée le 2 février 2021, a présenté les conclusions de son rapport au conseil d'administration de Sciences Po Bordeaux ce vendredi 25 juin.

Composé de 16 personnes - 8 élèves de Sciences Po Bordeaux, 8 membres de la communauté administrative, des enseignants et enseignant.e.s - chercheur.e.s de l'établissement - le groupe de travail a mené une enquête quantitative approfondie sur la base de témoignages collectés, et défini, en toute indépendance, une liste de propositions :

- * Proposition 1 : Définir une politique spécifique dans le domaine de la lutte contre les VSS.
- * Proposition 2 : Modifier la charte du « vivre ensemble » qui porte sur toutes les discriminations et la faire signer par les enseignant.e.s et étudiant.e.s à leur entrée dans l'établissement.
- * Proposition 3 : Formaliser une procédure de consultation en amont des délibérations des jurys de validation des années entre la CVE et les services de scolarités.
- * Proposition 4 : Intégrer dans l'évaluation semestrielle des enseignements une section permettant de faire état de propos ou agissements sexistes.

- * Proposition 5 : Produire un rapport VSS annuel.
- * Proposition 6 : Créer un bureau VSS.
- * Proposition 7 : Réformer la Cellule de Veille et d'Écoute.
- * Proposition 8 : Améliorer la visibilité et le fonctionnement de la section disciplinaire.
- * Proposition 9 : Constituer un annuaire de professionnel.le.s de santé et d'organismes à contacter pour les personnes victimes ou témoins de VSS.
- * Proposition 10 : Mettre en place des formations sur les VSS à destination de l'ensemble de la communauté de Sciences Po Bordeaux.

- * Proposition 11 : Recenser les politiques en matière de VSS des universités partenaires.
- * Proposition 12 : Intégrer un paragraphe sur les VSS, les LGBTphobies et le racisme dans les témoignages des étudiant.e.s parti.e.s en mobilité.
- * Proposition 13 : Mettre à jour le « Guide mobilité » par les membres de l'association « Sexprimons Nous ».
- * Proposition 14 : Mettre en place une réunion annuelle sur les VSS pour les étudiant.e.s partant en mobilité.

- * Proposition 15 :Mettre en place un module spécifique de formation à la prévention des VSS pour les étudiant.e.s internationaux en mobilité entrante.
- * Proposition 16 :Proposer une écoute et un suivi psychologique des étudiant.e.s en retour de mobilité.
- * Proposition 17 :Élaborer un dialogue et des règles favorables à la réalisation de stages, d'apprentissages, expériences professionnelles dérogatoires et séjours de recherches dans des conditions de respect des différences de genre et intégrer la question de la prévention des VSS dans les contrats et conventions.

- * Proposition 18 :Rendre obligatoire la formation d'un.e ou plusieurs référent.e.s « Prévention VSS » dans les associations de l'IEP organisant des événements.
- * Proposition 19 :Rendre obligatoire la déclaration systématique des événements festifs organisés par les associations de Sciences Po Bordeaux.
- * Proposition 20 :Améliorer le protocole de sécurité pour les événements sportifs et festifs organisés dans le cadre de la vie associative de Sciences Po Bordeaux.
- * Proposition 21 :Contrôler les financements par Sciences Po Bordeaux pour les associations étudiantes en fonction du respect des engagements pris.
- * Proposition 22 :Mettre en place un groupe de travail conjoint pour l'organisation et de la sécurité sur les sites du CRIT 22 à Bordeaux.

Certaines dispositions parmi ces mesures ont été mises en œuvre dans le courant du 2ème semestre 2020/21 et sont présentées comme des actions à poursuivre et à consolider. D'autres propositions ont vocation à être mises en place progressivement.

